



Camera di i Territorii di a Corsica

Chambre des Territoires de la Corse

Session extraordinaire du 9 juillet 2018

Sessione straordinaria di u 9 di lugliu di u 2018

Rapport N° 2018-13

Raportu N° 2018-13

Rapport du Président de la Chambre des Territoires **Raportu di u Presidente di a Camera di i Territorii**

Objet : Méthodologie en vue de la présentation de la « Convention de gestion du domaine terrestre et maritime du Conservatoire du Littoral en Corse »

Oggetu : Metudulugia pè a presentazione di a « Cunvenzione di gestione di u duminiu terranu è marittimu di u Cunservatoriu di u Liturale in Corsica »

Lors de la session des 26 et 27 juillet prochains, l'Assemblée de Corse sur rapport du Conseil exécutif, aura à se prononcer sur la convention qui lie le Conservatoire du littoral avec la Collectivité de Corse pour la gestion du domaine terrestre et marin de Corse.

Historiquement, les Départements de la Haute-Corse et de la Corse-du-Sud ont assuré la gestion et la préservation du domaine terrestre et maritime du Conservatoire du littoral soit en régie soit, dans certains secteurs, au travers de délégations de gestion ou des collaborations particulières avec l'Office de l'Environnement de la Corse dans l'extrême sud, l'association Finocchiarola dans le Cap Corse, le syndicat intercommunal Elisa dans le Sartonais et les communes de Belgudè et Galeria. Le bilan de l'action du Conservatoire doit beaucoup à cet engagement des collectivités locales qui constitue un gage de l'ancrage territorial de l'établissement et de la valorisation des territoires protégés.

En conséquence, il est important, que la Chambre des Territoires puisse être informée de la signature de cette nouvelle convention de gestion passée avec la nouvelle Collectivité de Corse.

Aussi, je vous propose que l'on crée un groupe de travail spécifique sur les questions relatives à la préservation et la mise en valeur du littoral afin de permettre une information plus précise sur la politique de la Collectivité de Corse en faveur de l'environnement et une présentation détaillée de cette convention et de ses 13 annexes géographiques correspondantes aux microrégions concernées.

Vi pregu di deliberà ne.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.